



CIP
CONFEDERAÇÃO EMPRESARIAL
DE PORTUGAL

Le présent document est un résumé de la discussion sur le thème Innovation à travers l'Europe – meilleures pratiques, qui s'est tenue à Oeiras (Portugal) le 5 juin 2015. La réunion était organisée conjointement avec la Confédération portugaise des employeurs.



Comité économique et social européen
Groupe des Employeurs

À propos du groupe des employeurs

Le groupe des employeurs réunit des entrepreneur(e)s et des représentant(e)s d'associations d'entrepreneurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture issus des 28 États membres de l'Union européenne. Nos membres s'engagent de bonne foi à mettre leur propre expérience au service de la poursuite du projet européen.

Le Comité économique et social européen est la seule institution européenne où siègent des entrepreneurs et des personnes engagées dans la vie économique et sociale de leur pays.

Nous faisons entendre la voix des entreprises au niveau européen.



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2015-43-FR
www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2015
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.



Print
QE-02-15-491-FR-C
ISBN 978-92-830-2823-9
doi:10.2864/968193

Online
QE-02-15-491-FR-N
ISBN 978-92-830-2826-0
doi:10.2864/628971

FR

Innovation à travers l'Europe meilleures pratiques

L'Europe est à la traîne par rapport à d'autres acteurs mondiaux dans le domaine de la recherche et du développement (R&D). Chaque année, l'UE consacre à la R&D 0,8 % de son PIB de moins que les États-Unis et 1,5 % de moins que le Japon. L'écart entre l'UE et les États-Unis s'élève à 100 milliards de dollars par an et les pays émergents sont en train de rattraper l'Europe.

De plus, en comparaison de bon nombre de ses concurrents, l'UE semble éprouver plus de difficultés pour transformer les résultats de la R&D en produits, services et solutions commercialisables. L'Europe contribue largement à la recherche fondamentale, tandis que ses concurrents mondiaux se concentrent davantage sur la commercialisation de leurs efforts de R&D.

Selon le tableau de bord 2015 de l'Union de l'innovation, les performances des États membres de l'UE en matière d'innovation sont inégales. Quinze pays les ont améliorées, alors qu'elles se sont dégradées dans treize autres. L'augmentation du nombre de diplômés titulaires d'un doctorat, les copublications scientifiques internationales et les emplois créés dans les entreprises innovantes à croissance rapide ont été répertoriés comme étant les principaux points forts et des signes de réussite.

Selon le tableau de bord, les principaux facteurs expliquant la baisse des performances en matière d'innovation sont entre autres la diminution de l'innovation dans les PME ainsi qu'une innovation moins présente sur le marché.

Le secteur européen des entreprises estime que si l'UE veut améliorer sa compétitivité à l'échelle mondiale, elle doit mettre davantage l'accent sur l'innovation. Les priorités doivent être définies avec plus de clarté. Le plus gros problème est que, malgré l'attribution de crédits à la recherche fondamentale, les résultats



du processus de recherche n'arrivent pas jusqu'au marché. La recherche et les nouvelles technologies existent, mais des obstacles les empêchent d'atteindre les clients.

INNOVER DAVANTAGE PLUS FACILE À DIRE QU'À FAIRE

La clé de l'innovation est une coopération approfondie et complète. Ce type de coopération doit être renforcée à plusieurs niveaux: entre les États membres et les institutions de l'UE, entre les universités et les entreprises et, surtout, entre les chercheurs européens.

Une coopération efficace entre les États membres est une condition sine qua non pour pouvoir améliorer l'utilisation des ressources en faveur de l'innovation. Horizon 2020 – l'instrument financier de mise en œuvre de l'initiative phare Une Union pour l'innovation de la stratégie Europe 2020 – offre de vastes possibilités de coopération de ce type. Les États membres devraient définir leurs priorités de R&D aux niveaux régional, national et européen et rationaliser en conséquence les fonds disponibles. De plus, les



priorités doivent être sélectionnées, entre autres, sur la base de leur impact économique et social.

Une coopération plus étroite entre les universités et les entreprises est indispensable. En matière d'innovation, l'UE doit passer d'une approche sectorielle à une approche axée sur les chaînes de valeur. L'industrie devrait sélectionner les domaines de recherche les plus prometteurs et fondés sur le marché. À cet égard, la coopération devrait être encouragée par l'UE et les États membres, grâce à la création de plateformes d'innovation qui réuniraient toutes les parties prenantes (secteurs privé et public, universités et décideurs). Un cadre réglementaire adéquat devrait être créé à cet effet.

Afin de pouvoir bénéficier d'idées innovantes développées ailleurs, l'Europe doit consolider ses liens avec le reste du monde, en particulier en ravivant ses relations transatlantiques grâce au futur accord commercial complet avec les États-Unis. Pour pouvoir exporter l'innovation européenne, il importe d'intégrer dans nos méthodes les meilleures pratiques mondiales existantes. Les solutions innovantes imaginées dans l'UE susciteraient davantage l'intérêt si elles mettaient l'accent sur des enjeux mondiaux tels que le développement durable, l'énergie, etc.

Il convient également de souligner le lien entre la stratégie numérique pour l'Europe et l'innovation. Tout comme la révolution numérique transforme les produits et les services, la chaîne de production est elle aussi en pleine mutation et devient beaucoup plus intégrée. Grâce au rôle catalyseur du nouveau plan d'investissement de la Commission Juncker et des plateformes d'investissement qui seront créées dans ce cadre, des initiatives innovantes pourront être prises de manière à placer l'Europe sur le devant de la scène en matière de révolution numérique. À cet effet, les travailleurs devront acquérir de nouvelles compétences en phase avec le progrès technologique. Il convient par conséquent de trouver des moyens d'encourager la coopération entre les entreprises et les universités afin de promouvoir ces nouvelles

compétences, chacune des parties apportant sa propre expertise unique.

L'esprit d'entreprise est une denrée rare en Europe, et l'on constate une aversion prononcée pour le risque en ce qui concerne les investissements dans l'innovation. L'on pourrait remédier à cette situation grâce à des partenariats public-privé efficaces. Des fonds d'aide publics (tant au niveau national qu'europpéen) permettraient de financer des projets qui, autrement, seraient considérés comme trop risqués et trop lourds à porter par le seul secteur privé.

Il importe également de partager la R&D existante sur les technologies clés génériques (concernant par exemple l'efficacité énergétique, les logiciels, les nanotechnologies, les nouveaux matériaux et nouvelles technologies de production). Une approche transversale donnerait de meilleurs résultats, puisque les fruits de la recherche dans un secteur pourraient servir dans d'autres domaines.

La stimulation de l'innovation dans l'UE requiert également un changement culturel. Les pays figurant dans le tableau de bord de l'innovation comme innovateurs modérés et modestes souffrent encore de barrières culturelles qui entravent développement et le soutien aux investissements dans l'innovation. De nombreuses PME continuent à considérer les fonds de l'UE comme un simple instrument d'appui à leur activité existante, plutôt que de s'en servir pour mettre au point des solutions innovantes pour l'avenir. Les multinationales et les grandes entreprises montrent peu d'intérêt pour les programmes de recherche conjoints avec les institutions européennes et des entreprises de plus petite taille.

COMMENT MIEUX UTILISER LES FONDS POUR L'INNOVATION?

L'innovation est l'un des principaux moteurs de la croissance et de la compétitivité dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Au niveau européen, des efforts ont été faits pour libérer davantage de fonds afin de couvrir l'ensemble du cycle de l'innovation. Horizon 2020 est le plus grand programme de R&D de l'UE jamais mis sur



pied, avec près de 80 milliards d'euros de fonds disponibles sur une période de sept ans (de 2014 à 2020). Son instrument pour les PME propose des financements à des entreprises individuelles.

L'initiative Eureka, un programme de l'UE géré et exploité par l'échelon national, est une autre possibilité pour les PME qui souhaitent participer à des projets de recherche appliquée. Au cours de ses 30 années d'existence, l'initiative Eureka a soutenu plus de 6 000 projets représentant un investissement total (public et privé) de plus de 36 milliards d'euros. Eureka est un partenariat public-privé (PPP) axé sur le marché et sur une approche ascendante, qui associe les entreprises et les universités dans des consortiums afin de mettre au point de nouveaux produits et services innovants.

Si l'Union européenne veut améliorer l'utilisation des ressources pour la R&D, elle doit avant tout promouvoir les solutions innovantes qui représentent une valeur ajoutée pour l'économie. Une alliance stratégique entre tous les contributeurs – institutions de l'UE, États membres et entreprises privées – est indispensable pour garantir un effort de financement conjoint de la R&D.

Les formalités administratives et la bureaucratie excessive restent un obstacle important, qui empêche en particulier les PME d'accéder au financement pour pouvoir développer des solutions innovantes. L'accès au financement devrait donc être simplifié. Il y a lieu d'inciter davantage le secteur privé à investir dans l'innovation (en prévoyant notamment des déductions fiscales et des mesures destinées à encourager l'embauche de travailleurs hautement qualifiés).

DYNAMISER L'INNOVATION L'EXEMPLE PORTUGAIS

Le Portugal a été durement touché par la crise économique, mais il a retrouvé, ces dernières années, la voie de la croissance et de l'innovation. Le Portugal n'a eu besoin que d'un seul plan de sauvetage, a remboursé ses dettes en temps voulu et ne présente pas de déficit exceptionnel cette année. La confiance dans l'économie a aujourd'hui été restaurée, les indicateurs de

croissance économique sont positifs pour le premier trimestre de 2015 et le taux de croissance devrait être cette année supérieur à la moyenne de l'UE.

Le pays doit également cette évolution aux mesures prises par le gouvernement pour faciliter le développement des entreprises en lançant des réformes plus que nécessaires. Ainsi, le gouvernement portugais a réformé le droit du travail afin de rendre le pays plus compétitif. Le Portugal a également entrepris des réformes structurelles afin de promouvoir les investissements, étant donné que ces derniers constituent le principal moteur de la croissance. Qui plus est, le Portugal a systématiquement réduit l'impôt sur les sociétés et continuera de le faire à l'avenir.

L'innovation est un facteur clé pour stimuler la croissance, et, en 2014, le Portugal a amélioré son classement dans le tableau de bord de l'innovation. Si les entreprises portugaises sont désormais plus innovantes, c'est avant tout parce qu'elles collaborent davantage. L'Agence nationale pour l'innovation assure la promotion de projets de recherche collaboratifs qui réunissent des entreprises et des instituts de recherche pour développer des produits et des services innovants.

Au vu de toute la série d'instruments disponibles aux niveaux européen et national, les entreprises portugaises ne manquent pas de possibilités de financement, mais la complexité des procédures peut être difficile à gérer, surtout pour les PME. Par conséquent, et dans un souci d'efficacité optimale, l'Agence nationale portugaise pour l'innovation présente les possibilités de financement d'une manière intégrée et aide les entreprises à s'orienter parmi les différents instruments. Dans la plupart des cas, l'objectif est d'obtenir des fonds de l'UE pour financer les activités de R&D des entreprises et de recourir ensuite aux instruments de financement nationaux pour commercialiser les innovations. De manière décisive, l'Agence nationale pour l'innovation a défini les priorités nationales en matière de financement de l'innovation sur la base des avantages concurrentiels du pays, à savoir l'énergie, l'agrotechnologie, les TIC et l'économie bleue. Elle a en outre fixé des priorités régionales pour les régions présentant des besoins ou des atouts spécifiques.

